

Défaillances répétées de La Dépêche NC : la FCBTP appelle à la rigueur

La Fédération Calédonienne du BTP (FCBTP) a découvert avec étonnement et préoccupation l'article paru dans *La Dépêche de Nouméa* consacré au chantier du cinéma de Dumbéa. Celui-ci relaie des affirmations concernant notre organisation, sans que la Fédération n'ait été contactée à aucun moment pour apporter les éclairages nécessaires.

Une dérive déjà constatée par le passé

Ce n'est malheureusement pas la première fois que *La Dépêche NC* publie des analyses approximatives sur le secteur du BTP.

Le 3 décembre 2025, la FCBTP avait déjà dû rectifier publiquement un article qui présentait une lecture totalement faussée des indicateurs économiques du secteur, démontrant une méconnaissance des réalités de terrain et des données officielles disponibles.

Le nouvel article publié s'inscrit dans cette même dérive : il s'appuie sur des allégations non vérifiées et associe la Fédération à un récit unilatéral, sans le moindre échange préalable avec nous.

Une présentation déformée du rôle de la FCBTP

L'article suggère que la Fédération aurait pris part à une "campagne médiatique" ou aurait "construit un récit" autour d'un contentieux privé. Non seulement ces allégations sont infondées, mais elles portent gravement atteinte à la mission de la FCBTP qui intervient exclusivement dans un cadre collectif. Une telle déformation de notre rôle est inacceptable, tant pour le secteur que pour l'ensemble des entreprises que nous accompagnons.

La FCBTP n'est partie à aucun litige spécifique et n'a jamais cherché à interférer dans une procédure judiciaire. Toute interprétation contraire relève d'une construction infondée qui porte atteinte à la réputation de l'organisation.

Une vigilance indispensable avant toute nouvelle publication

La FCBTP note par ailleurs que *La Dépêche* annonce un second article intitulé « *La FCBTP, la fabrique d'un scandale* », prévu pour le 12 décembre.

Au regard des erreurs déjà commises, la Fédération appelle la rédaction à une vigilance absolue avant toute nouvelle mise en cause publique.

Toute diffusion supplémentaire d'informations inexactes et non vérifiées risquerait d'aggraver les préjudices causés.

La Fédération ne saurait laisser s'installer dans l'espace public un récit erroné ou sensationnaliste concernant son action.

Une Fédération déterminée à protéger son intégrité

La FCBTP exerce un rôle essentiel de représentation du secteur du BTP, actuellement en mode survie, et se doit de garantir l'exactitude des informations diffusées au public. Nous demeurons pleinement disponibles pour fournir tous éléments objectifs nécessaires à un traitement sérieux, équilibré et responsable.

La Fédération restera particulièrement attentive à la publication annoncée ce vendredi et prendra toutes mesures utiles pour préserver sa réputation et celle de ses adhérents.

Contact presse :

FCBTP – Direction

✉ direction@fcbtp.nc

☎ 27 79 33 / 78 88 15